

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	BROSSOLETTE
CP - Ville :	53100 MAYENNE
Référence client :	_0002700004_
Rapport émis le :	31/08/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

Sommaire

Rapport	Annexes	
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique	15 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique	7 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A	Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B	2 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des	1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	prélèvements	
G - Commentaires et réserves	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire	19 page(s)
H - Locaux ou parties de locaux non visités	Documents	1 page
I - Rapports précédemment réalisés		
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention		
K - Périmètre de repérage		
L - Conditions de réalisation du repérage		
M - Grille de résultat du repérage		
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire		
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes		
O - Recommandations générales de sécurité		
P - Informations complémentaires		

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	BROSSOLETTE 53100 MAYENNE	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0002700004_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué	Date commande : 25/08/2016	
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages	Date repérage : 25/08/2016	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 31/08/2016	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement		Nom prénom : MORA Denis	
Siret : 441355914		Fonction : Responsable technique	
Nom prénom : PALLUEL Matthieu			
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
Certification n° : CPDI 3879 V2	Délivré le 28/04/2016		
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
Sous sol 421	Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Sous sol 421	Vol 2 (PC Sous sol)
Sous sol 421	Vol 4 (Local à velo 2)	Sous sol 421	Vol 5 (Local à velo 1)
Sous sol 403	Vol 6 (Accès sous-sol 2)	Sous sol 403	Vol 7 (PC Sous sol)
Sous sol 403	Vol 8 (Local à velo 4)	Sous sol 403	Vol 9 (Local à velo 3)
Etages 421	Vol 10 (Hall d'entrée 1)	Etages 421	Vol 11 (PC RDC)
Etages 421	Vol 12 (PC R+1)	Etages 421	Vol 13 (PC R+2)
Etages 403	Vol 14 (Hall d'entrée 2)	Etages 403	Vol 15 (PC RDC)
Etages 403	Vol 16 (PC R+1)	Etages 403	Vol 17 (PC R+2)
Combles 421	Vol 18 (Comble 1)	Combles 403	Vol 19 (Comble 2)
Masse	Vol 21 (Masse)	Façade avant	Vol 22 (Façade avant)
Pignon gauche	Vol 23 Pignon gauche)	Façade arrière	Vol 24 (Façade arrière)
Pignon droit	Vol 25 (Pignon droit)		

Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

Localisation	Matériau	Justification d'impossibilité technique
Vol 11 (PC RDC)		Aucun prélèvement réalisé à la demande du client
Vol 15 (PC RDC)		Aucun prélèvement réalisé à la demande du client

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 23 Pignon gauche)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 23 Pignon gauche)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 25 (Pignon droit)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 23 Pignon gauche)	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif sur analyse	

G Commentaire(s) et réserve(s)



Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Sous sol 421 - Vol 3 (Chaufferie)	Moyen investigation non mis a disposition	Porte fermée à clé
toiture - Vol 20 (Toiture)	Moyen investigation non mis a disposition	inaccessibles sans nacelle

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
					Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
Etages 403												
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S31 - S32	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	sous face escalier / palier	P7	Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S39 - S40 - S41	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	crépi	P14	Enduit compact gris + enduit plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S50 - S51 - P21 - S52	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	gaine technique	P21	Enduit plâtreux blanc + matériau beige et gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (Hall d'entrée 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S53	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22		P22	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (Hall d'entrée 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S56	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26		P26	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S60 - S61 - S62	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	contre marche et limon	P27	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S65	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P30	plafond dernier étage	P30	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC)	Equipements divers et accessoires	Radiateurs		I3 - 1	i3						Aucun prélèvement réalisé à la demande du client	
Etages 421												



Etages 421

Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S3 - S4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	sous face escalier / palier	P7	Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S5 - S6 - S7 - P14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	crépi	P14	Enduit compact gris + enduit plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P21	Réalisation d'un prélèvement	gaine technique	P21	Enduit plâtreux blanc + matériau beige et gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P21 - S17 - S18	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	gaine technique	P21	Enduit plâtreux blanc + matériau beige et gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Hall d'entrée 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P22	Réalisation d'un prélèvement		P22	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Hall d'entrée 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P26	Réalisation d'un prélèvement		P26	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	contre marche et limon	P27	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P27 - S12 - S13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	contre marche et limon	P27	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P30	Réalisation d'un prélèvement	plafond dernier étage	P30	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC)	Equipements divers et accessoires	Radiateurs		I3 - 1	i3						Aucun prélèvement réalisé à la demande du client	

Façade arrière



Façade arrière												
Vol 24 (Façade arrière)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	S75	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P35	grise	P35	Matériau compact beige hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (Façade arrière)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	S76	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	orange	P36	Matériau compact rose hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Façade avant												
Vol 22 (Façade avant)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P35	Réalisation d'un prélèvement	grise	P35	Matériau compact beige hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Façade avant)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P35	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P35	grise	P35	Matériau compact beige hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Façade avant)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P36	Réalisation d'un prélèvement	orange	P36	Matériau compact rose hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Façade avant)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	orange	P36	Matériau compact rose hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pignon droit												
Vol 25 (Pignon droit)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	S77 (P37)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P37	beige	P37	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 25 (Pignon droit)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P38	Réalisation d'un prélèvement	rouge	P38	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP



Pignon droit												
Vol 25 (Pignon droit)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P38	rouge	P38	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Pignon gauche												
Vol 23 Pignon gauche)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P37	Réalisation d'un prélèvement	beige	P37	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 23 Pignon gauche)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P37	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P37	beige	P37	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 23 Pignon gauche)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	S78 (P38)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P38	rouge	P38	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Sous sol 403												
Vol 6 (Accès sous-sol 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S21	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	sous face escalier	P3	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (PC Sous sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S22 - S23	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4		P4	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Accès sous-sol 2) - Vol 7 (PC Sous sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S29 - S30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	sous face escalier / palier	P7	Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (PC Sous sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S33	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	noir	P9	Matériau fibreux blanc avec poussières + couche bitumineuse noire avec couche en toile	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Accès sous-sol 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S34	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	accès sous sol	P11	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol 403												
Vol 6 (Accès sous-sol 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	crépi	P14	Enduit compact gris + enduit plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Accès sous-sol 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S42	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plinthe escalier	P15	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Local à velo 3) - Vol 8 (Local à velo 4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S43 - S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16		P16	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Local à velo 4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S46	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18		P18	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous sol 421												
Vol 2 (PC Sous sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier	P3	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC Sous sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement		P4	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC Sous sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4		P4	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier / palier	P7	Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC Sous sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P8	Réalisation d'un prélèvement		P8	Matériau fibreux jaune avec couche en toile	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC Sous sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P9	Réalisation d'un prélèvement	noir	P9	Matériau fibreux blanc avec poussières + couche bitumineuse noire avec couche en toile	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol 421

Vol 2 (PC Sous sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P9	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	noir	P9	Matériau fibreux blanc avec poussières + couche bitumineuse noire avec couche en toile	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P11	Réalisation d'un prélèvement	accès sous sol	P11	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P14	Réalisation d'un prélèvement	crépi	P14	Enduit compact gris + enduit plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	crépi	P14	Enduit compact gris + enduit plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	plinthe escalier	P15	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plinthe escalier	P15	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local à velo 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P16	Réalisation d'un prélèvement		P16	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local à velo 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S10	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16		P16	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Local à velo 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P18	Réalisation d'un prélèvement		P18	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;

- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol 421	Sous sol 421 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol 403	Sous sol 403 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages 421	Etages 421 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages 403	Etages 403 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles 421	Combles 421 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles 403	Combles 403 - Plan de repérage - Actions menées
	toiture	toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Masse	Masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - MPCA Façades
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - MPCA Façades

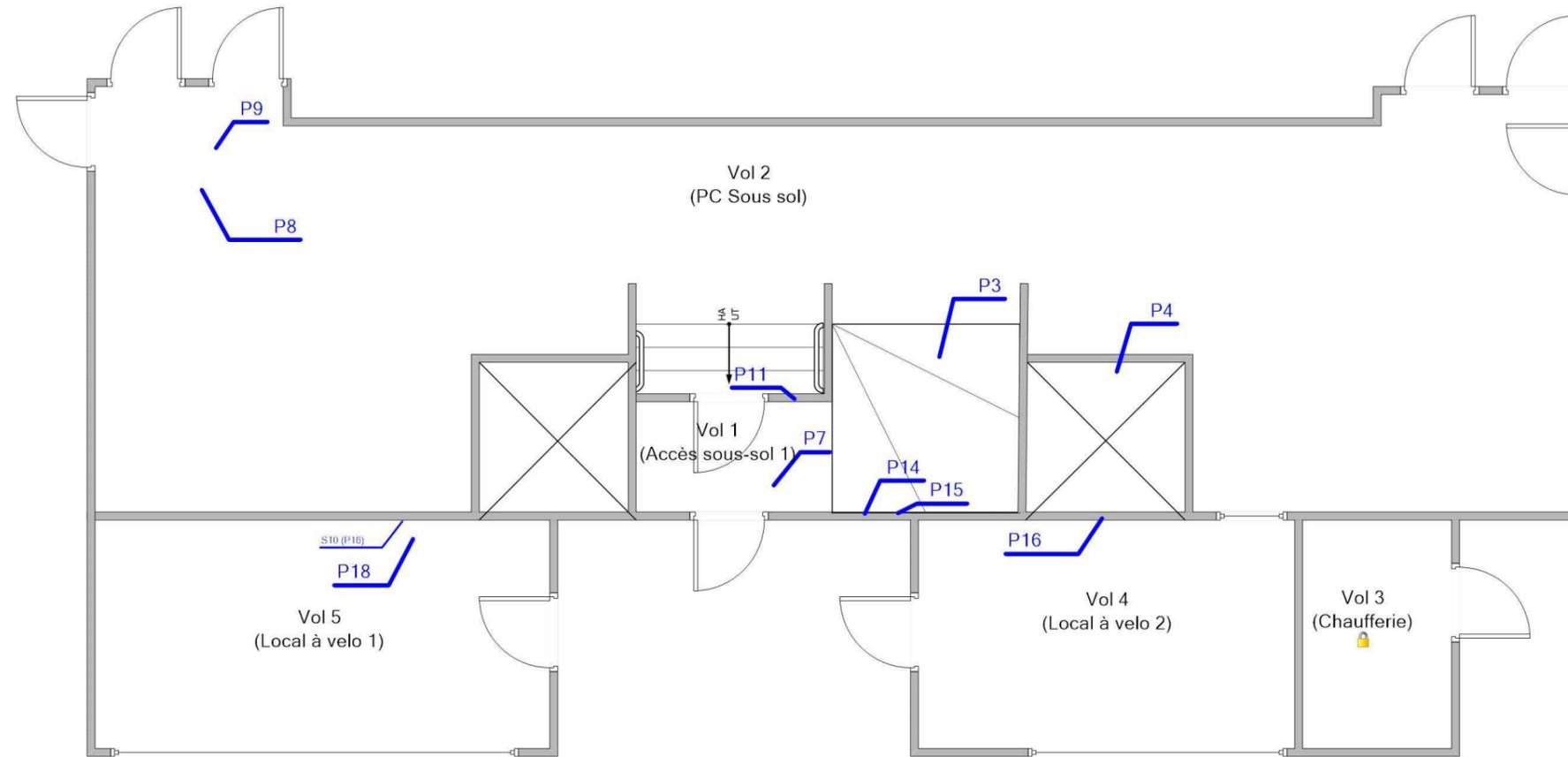


SOUS SOL 421 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000379

Légende

	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif
	Volume non visité



Adresse du bien
BROSSOLETTE
53100 MAYENNE

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

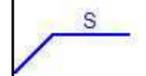
Date intervention
25/08/2016

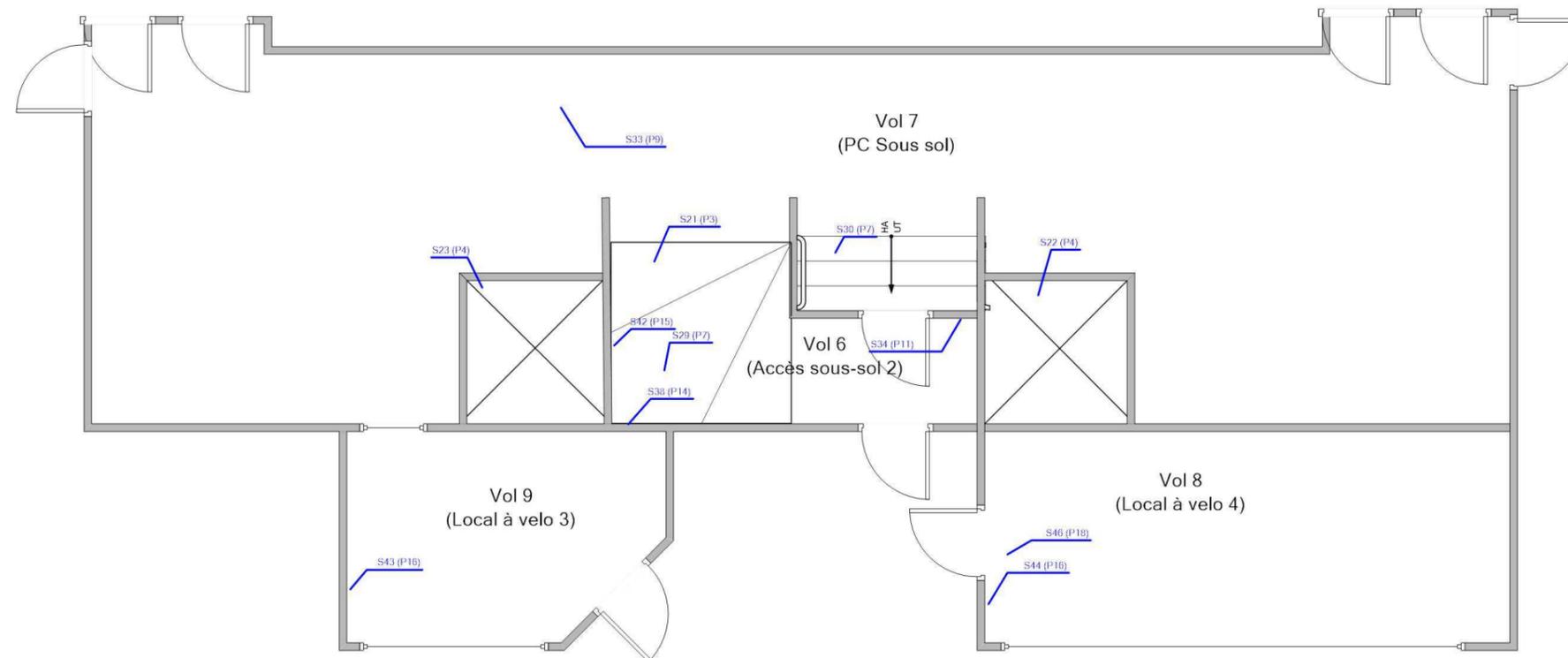
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL 403 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000379

Légende

 Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
BROSSOLETTE
53100 MAYENNE

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

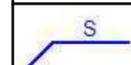
Date intervention
25/08/2016

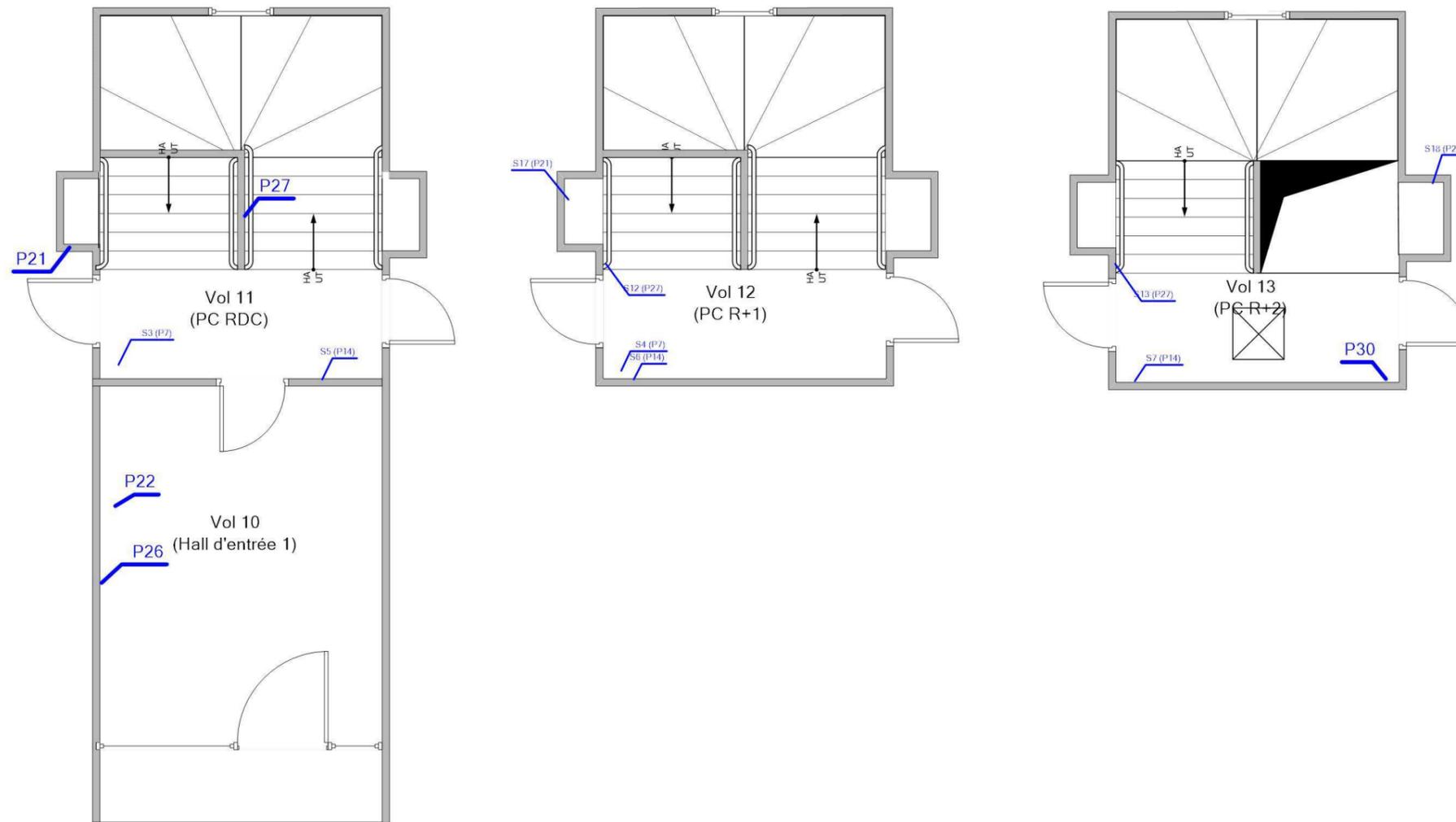
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

ETAGES 421 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000379

Légende

	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
BROSSOLETTE
53100 MAYENNE

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

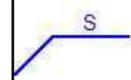
Date intervention
25/08/2016

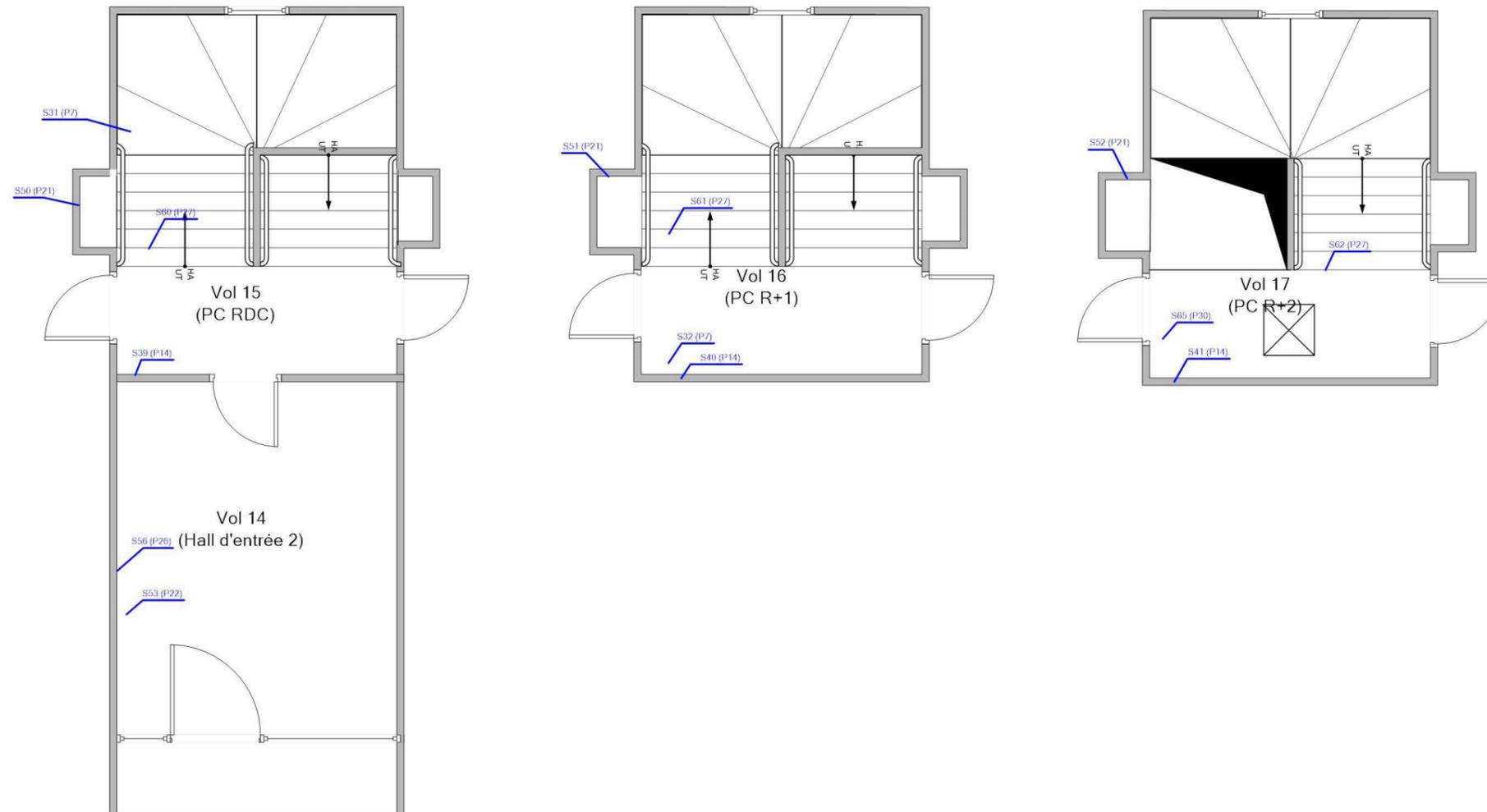
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

ETAGES 403 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000379

Légende

 Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
BROSSETTE
53100 MAYENNE

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

Date intervention
25/08/2016

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

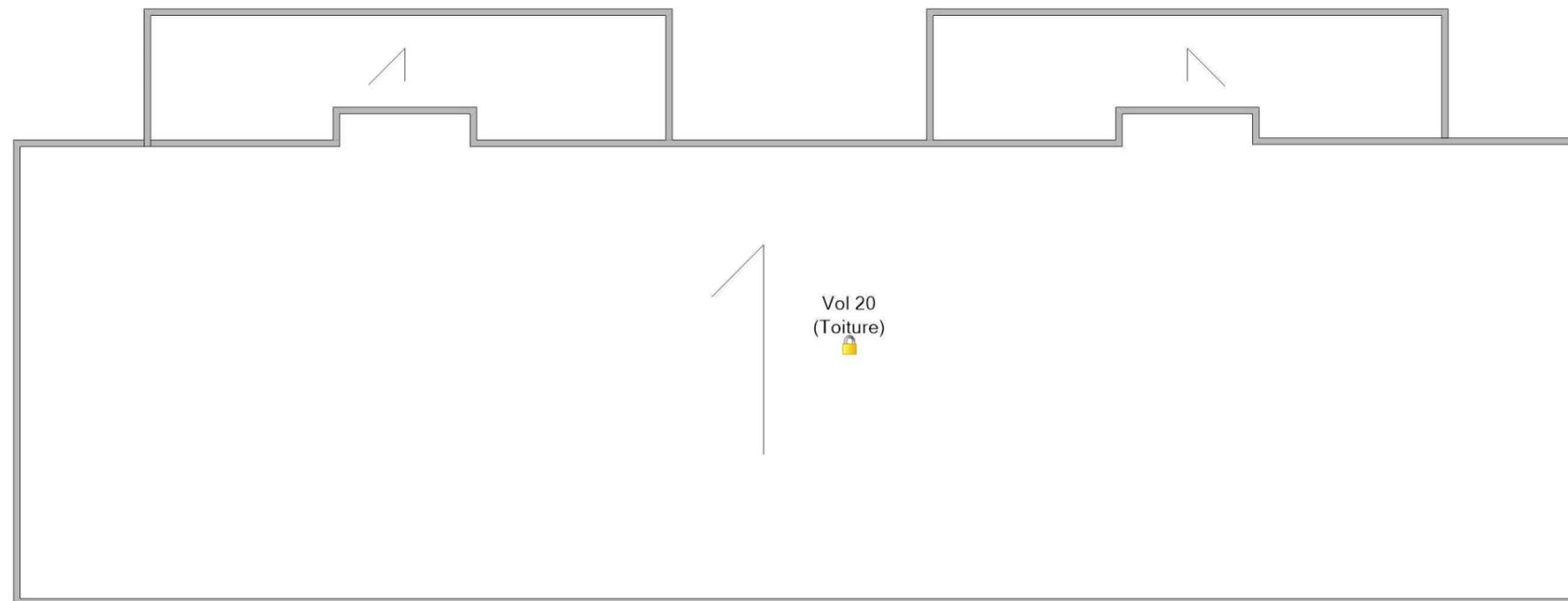
TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000379

Légende



Volume non visité



Vol 20
(Toiture)



Adresse du bien
BROSSOLETTE
53100 MAYENNE

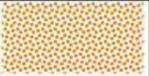
Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

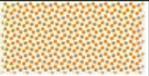
Date intervention
25/08/2016

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu



Légende

 P37 : Plaques fibres

 P38 : Plaques fibres



Adresse du bien
BROSSELETTE
53100 MAYENNE

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

Date intervention
25/08/2016

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002LQ000379 n°21 - 2 (P21)	Etages 421 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000379 n°21 - 1 (P21)	Etages 421 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000379 n°22 - 2 (P22)	Etages 421 - Vol 10 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ000379 n°22 - 1 (P22)	Etages 421 - Vol 10 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ000379 n°26 - 2 (P26)	Etages 421 - Vol 10 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ000379 n°26 - 1 (P26)	Etages 421 - Vol 10 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ000379 n°27 - 2 (P27)	Etages 421 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000379 n°27 - 1 (P27)	Etages 421 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000379 n°30 - 1 (P30)	Etages 421 - Vol 13 (PC R+2)	Prélevement
002LQ000379 n°30 - 2 (P30)	Etages 421 - Vol 13 (PC R+2)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002LQ000379 n°35 - 1 (P35)	Façade avant - Vol 22 (Façade avant)	Prélevement
002LQ000379 n°35 - 2 (P35)	Façade avant - Vol 22 (Façade avant)	Prélevement
002LQ000379 n°36 - 1 (P36)	Façade avant - Vol 22 (Façade avant)	Prélevement
002LQ000379 n°36 - 2 (P36)	Façade avant - Vol 22 (Façade avant)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002LQ000379 n°38 - 1 (P38)	Pignon droit - Vol 25 (Pignon droit)	Prélevement
002LQ000379 n°38 - 2 (P38)	Pignon droit - Vol 25 (Pignon droit)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002LQ000379 n°37 - 1 (P37)	Pignon gauche - Vol 23 (Pignon gauche)	Prélevement
002LQ000379 n°37 - 2 (P37)	Pignon gauche - Vol 23 (Pignon gauche)	Prélevement

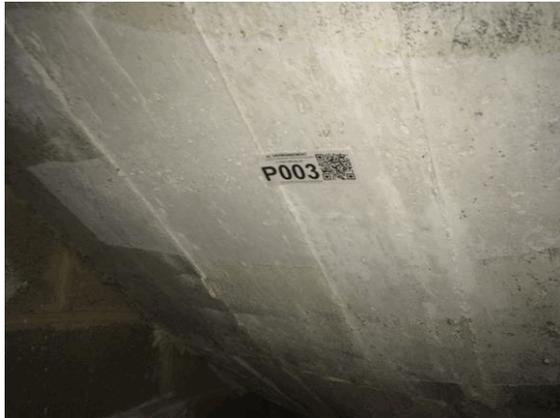
Référence	Localisation	Action
002LQ000379 n°3 - 1 (P3)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement
002LQ000379 n°3 - 2 (P3)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement
002LQ000379 n°4 - 2 (P4)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement
002LQ000379 n°4 - 1 (P4)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement
002LQ000379 n°7 - 2 (P7)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°7 - 1 (P7)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°8 - 1 (P8)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement
002LQ000379 n°8 - 2 (P8)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002LQ000379 n°9 - 2 (P9)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement
002LQ000379 n°9 - 1 (P9)	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	Prélevement
002LQ000379 n°11 - 1 (P11)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°11 - 2 (P11)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°14 - 1 (P14)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°14 - 2 (P14)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°15 - 2 (P15)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°15 - 1 (P15)	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000379 n°16 - 1 (P16)	Sous sol 421 - Vol 4 (Local à velo 2)	Prélevement
002LQ000379 n°16 - 2 (P16)	Sous sol 421 - Vol 4 (Local à velo 2)	Prélevement
002LQ000379 n°18 - 2 (P18)	Sous sol 421 - Vol 5 (Local à velo 1)	Prélevement
002LQ000379 n°18 - 1 (P18)	Sous sol 421 - Vol 5 (Local à velo 1)	Prélevement



002LQ000379 n°3 - 1 (P3)



002LQ000379 n°3 - 2 (P3)



002LQ000379 n°4 - 2 (P4)



002LQ000379 n°4 - 1 (P4)



002LQ000379 n°7 - 2 (P7)



002LQ000379 n°7 - 1 (P7)



002LQ000379 n°8 - 1 (P8)



002LQ000379 n°8 - 2 (P8)



002LQ000379 n°9 - 2 (P9)



002LQ000379 n°9 - 1 (P9)



002LQ000379 n°11 - 1 (P11)



002LQ000379 n°11 - 2 (P11)



002LQ000379 n°14 - 1 (P14)



002LQ000379 n°14 - 2 (P14)



002LQ000379 n°15 - 2 (P15)



002LQ000379 n°15 - 1 (P15)



002LQ000379 n°16 - 1 (P16)



002LQ000379 n°16 - 2 (P16)



002LQ000379 n°18 - 2 (P18)



002LQ000379 n°18 - 1 (P18)



002LQ000379 n°21 - 2 (P21)



002LQ000379 n°21 - 1 (P21)



002LQ000379 n°22 - 2 (P22)



002LQ000379 n°22 - 1 (P22)



002LQ000379 n°26 - 2 (P26)



002LQ000379 n°26 - 1 (P26)



002LQ000379 n°27 - 2 (P27)



002LQ000379 n°27 - 1 (P27)



002LQ000379 n°30 - 1 (P30)



002LQ000379 n°30 - 2 (P30)



002LQ000379 n°35 - 1 (P35)



002LQ000379 n°35 - 2 (P35)



002LQ000379 n°36 - 1 (P36)



002LQ000379 n°36 - 2 (P36)



002LQ000379 n°37 - 1 (P37)



002LQ000379 n°37 - 2 (P37)



002LQ000379 n°38 - 1 (P38)

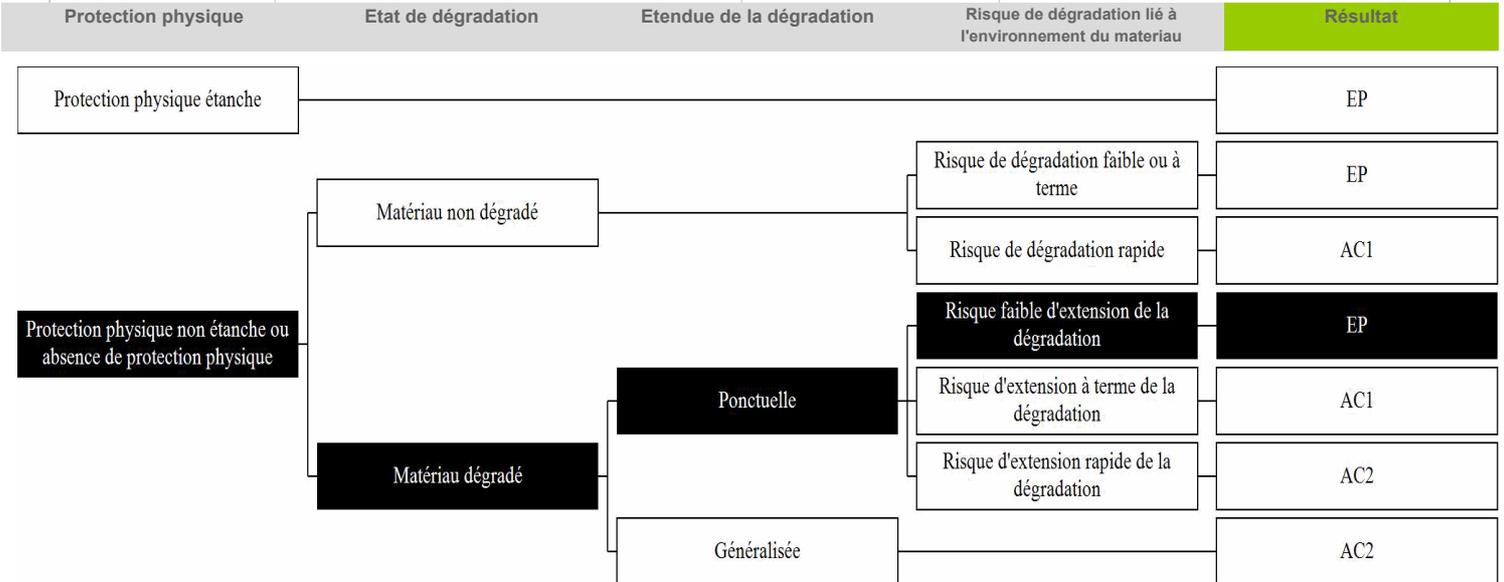


002LQ000379 n°38 - 2 (P38)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000379	Matériau :	Matériau compact gris avec fibres visibles +
Réf mesure :	P37	Destination du local :	
Date évaluation :	25/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 23 Pignon gauche)
Batiment :			



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000379	Matériau :	Matériau compact gris avec fibres visibles +
Réf mesure :	P38	Destination du local :	
Date évaluation :	25/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Pignon droit)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque faible d'extension de la dégradation	EP
				Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
					AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
P3	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - sous face escalier -	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris hétérogène - -	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	
P7	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable - sous face escalier / palier -	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	
P8	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux jaune avec couche en toile -	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	
P9	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux blanc avec poussières + couche bitumineuse noire avec couche en toile - noir -	Sous sol 421 - Vol 2 (PC Sous sol)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable - accès sous sol -	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + enduit plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable - crépi -	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture non séparable - plinthe escalier -	Sous sol 421 - Vol 1 (Accès sous-sol 1)	
P16	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - -	Sous sol 421 - Vol 4 (Local à velo 2)	
P18	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - -	Sous sol 421 - Vol 5 (Local à velo 1)	
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc + matériau beige et gris en faible quantité non séparable - gaine technique -	Étages 421 - Vol 11 (PC RDC)	
P22	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable - -	Étages 421 - Vol 10 (Hall d'entrée 1)	
P26	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable - -	Étages 421 - Vol 10 (Hall d'entrée 1)	
P27	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture non séparable - contre marche et limon -	Étages 421 - Vol 11 (PC RDC)	
P30	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable - plafond dernier étage -	Étages 421 - Vol 13 (PC R+2)	
P35	Façades	Bardages	Matériau compact beige hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable - grise -	Façade avant - Vol 22 (Façade avant)	
P36	Façades	Bardages	Matériau compact rose hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable - orange -	Façade avant - Vol 22 (Façade avant)	

P37	Façades	Bardages	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable - beige -	Pignon gauche - Vol 23 Pignon gauche)	
P38	Façades	Bardages	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable - rouge -	Pignon droit - Vol 25 (Pignon droit)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
 Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
 Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Téléphone : 0299354149
 Email : Helene.Grude@itga.fr
 Numéro d'accréditation : 1-5970





RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52131 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52131
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_798f5adf-be4f-4e2e-94ef-ca009b61fff6

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379003 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 2 (PC Sous sol)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52132 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52132
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_f610b857-d7eb-4d9a-8add-22d3c848ce
35

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379004 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 2 (PC Sous sol)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52135 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52135
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_8f1c79bb-6601-41e5-9f7b-5030faafb2
3

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379007 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 1 (Accès sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52136 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52136
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_1f29543e-79cc-475f-af93-dc8de1fb11f
c

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379008 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 2 (PC Sous sol)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec couche en toile

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux jaune avec couche en toile	MOLP le 30/08/2016	Amiante non détecté <small>Analyse confirmée au META</small>	---	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52137 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52137
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_cd92e558-4284-483e-a3db-0f228ed27
919

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379009 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 2 (PC Sous sol)
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières / Couche bitumineuse noire avec couche en toile

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières + couche bitumineuse noire avec couche en toile	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52139 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52139
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_9b18dfe8-5498-47f9-944c-ffaae3d873d
c

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379011 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Accès sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52142 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52142
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_4ed2b8a1-a633-42cd-aeba-de06644028
34

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Accès sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit compact gris / Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + enduit plâtreux blanc non séparable + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52143 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52143
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_79681aa1-eff9-4db0-9df9-442ffbf46c0
e

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Accès sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52144 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52144
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_feae63ef-88b8-4971-962b-74d2848eb8
1a

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379016 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (Local à velo 2)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52146 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52146
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_24fb1a07-cfdc-4046-b796-eacbe59c3e3
d

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379018 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 5 (Local à velo 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52149 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52149
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_762ac724-10d3-4b33-9375-370a2a4e6
410

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379021 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 11 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau beige et gris en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + matériau beige et gris en faible quantité non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52150 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52150
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_6cfb65cd-f215-452c-8d57-8c625839a7
2d

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379022 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 10 (Hall d'entrée 1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52154 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52154
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_5ca5b505-3b81-4112-be86-b5daf5098c
5e

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379026 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 10 (Hall d'entrée 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52155 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52155
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_4136f9b7-8d29-46ee-bf76-eca324d91d
54

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379027 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 11 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52158 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52158
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_53afe63b-2d9c-4e32-b61c-03fc3f4a349
9

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379030 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 13 (PC R+2)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52163 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52163
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_7502e9ad-a334-4f98-8969-f8ea78edba
09

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379035 / Façades / Bardages / Plaques fibres / Vol 22 (Façade avant)
Description ITGA	Matériau compact beige hétérogène / Polystyrène expansé (billes)

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52164 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52164
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_dc68d998-653c-4446-b8e2-3e1e8595c
738

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379036 / Façades / Bardages / Plaques fibres / Vol 22 (Façade avant)
Description ITGA	Matériau compact rose hétérogène / Polystyrène expansé (billes)

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact rose hétérogène + polystyrène expansé (billes) non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52165 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52165
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_497a78a5-c926-4e63-a383-aed3a37abc
eb

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379037 / Façades / Bardages / Plaques fibres / Vol 23 (Pignon gauche)
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 30/08/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-52166 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87871
Echantillon ITGA : IT071608-52166
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_e42f4541-8e29-4e44-8420-1f3272b05
df6

Réf. Client :

Commande	002LQ000379
Dossier client	_0002700004_ BROSSOLETTE - 53100 MAYENNE Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002LQ000379038 / Façades / Bardages / Plaques fibres / Vol 25 (Pignon droit)
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 30/08/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste